Le nouveau tarif respecte encore trop souvent le droit *ad valorem*, Fixer un tant pour cent sur la valeur, c'est, souvent, provoquer la fraude. L'exportateur aux Etats-Unis, qui donne à ses tissus leur prix réel, souffre un préjudice de la fausse déclaration d'un confrère exportant dans le même pays, et l'on est porté à craindre que la loyauté, vaincue par la mauvaise foi, ne finisse bientôt par se décourager. Avec des droits au poids, un pareil danger n'est plus à redouter.

» Et maintenant, Monsieur le Président, je viens vous prier de consulter la Chambre des tissus sur la situation créée au commerce des soieries, des lainages et des cotonnades par le nouveau tarif américain.

» Comment ce tarif, qui va entrer sous peu de jours en vigueur, devrait-il être modifié pour répondre aux besoins de nos exportateurs ?

» Telle est la question que j'ose soumettre aux intéressés. Selon moi, une commission nommée par la Chambre des tissus pourrait s'adjoindre des sous-commissions désignées à Lyon, Saint-Etienne, Roubaix, Tourcoing, Fourmies, Elbeuf, Reims, etc. On enverrait à chacune de ces sous-commission une copie du travail comparatif auquel je me suis livré ; on y joindrait un questionnaire, et bientôt la commission de Paris, éclairée par les mémoires reçus des grands centres manufacturiers, possédérait les éléments d'un rapport distiné à faire autorité en Amérique. Armée de ce document, je serais, aux Etats-Unis, l'interprète fidèle et dévoué de vos revendications.

» L'Exposition de Boston, qui s'ouvre le 1er septembre prochain, m'offrira l'occasion de provoquer là bas le courant d'opinion qui influe toujours, dans un parti libre, sur les résolutions des législateurs. Et plus tard, au mois de décembre, lorsque commencera la session du nouveau Congrès, je porterai au Capitole de Washington l'expression sincère et vraie de vos vœux.

» J'espère, Monsieur le président, que la Chambre des tissus m'accordera le concours et l'appui que je sollicite de son patriotisme. Si vous désirez d'autres renseignements, je m'empresserai de répondre à votre appel.

» Agréez, etc.

» LÉON CHOTTEAU.

» Ex-délégué aux Etats-Unis pour le traité de commerce franco américain; — Commissaire nommé pour l'Exposition de Boston ».

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier)

LA RÉPONSE A LA LETTRE DE LÉON XII

Rome, 1er juillet.

En même temps que partait de Paris la réponse de M. Grévy au Souverain Pontife, M. Ferry expédiait une note confidentielle pour être communiquée au Saint-Père.

Dans cette note, arrivée avant hier, le président du conseil expose à sa façon la situation des partis, l'esprit général du pays, des Chambres. Il montre les difficultés du gouvernement à arrêter le mouvement anticlérical.

Si la Prusse a fait la paix avec l'Eglise c'est parce que les catholiques disposent de la majorité dans le Reichstag. En France, les catholiques, non seulement sont en minorité, mais ils sont hostiles au gouvernement et cherchent les moyens d'embarrasser les ministres.

Les conclusions de la note auraient des apparences conciliantes.

— Dans la lettre du Souverain-Pontife à M. Grévy la question de la suppression des traitements n'est point mentionnée, car le Vatican a reçu la promesse formelle que les traitements seront rétablis par un décret d'amnistie, qui serait rendu le 14 juillet.

NOUVELLES DIVERSES

Les suppressions de traitements ecclésiastiques

Paris, 1er juillet.

On lit dans le *Telegraphe*, journal républicain :

« Le bruit court que les évêques ont reçu l'ordre de transmettre à Rome une liste de tous les prêtres qui ont été privés de leur traitement depuis deux mois.

» Cette liste devra être accompagnée de notes qui indiquent les causes alléguées par le ministres des cultes pour chacune des suspensions de traitement.»

La réforme judiciaire

Paris, 1er juillet.

On se rappelle que M. Buffet a été, sur sa demande, entendu par la commission sénatoriale de la réforme judiciaire. L'éminent sénateur proposait qu'avant tout débat sur le fond de la question les bureaux de nos cours d'appel fussent consultés sur les modifications que le projet de loi voté par la Chambre des députés apporte à notre organisation judiciaire. Il est vraisemblable que M. Buffet saisira le Sénat comme il a saisi la commission et que la discussion sur la réforme judiciaire s'ouvrira par un débat sur sa proposition.

Elections municipales de Paris

XVIe arrondissement

Inscrits : 3,457. — Votants; 2,298

Alicocque	905
Chauvin	572
Branicki	452
Davrille des Essaris	330
Thnlié	2
Blancs et nuls	37

Election d'un conseiller général

Louhans, 2 juillet.

Aujourd'hui a eu lieu, dans le canton de Montpont une élection pour la nomination d'un conseiller général.

M. Michel Saulnier, candidat républicain, a été élu par 713 voix contra 541 obtenues par le candidat conservateur.

Congrès d'association mutuelles

On annonce la réunion à Lyon, en septembre, d'un congrès national des associations mutuelles. Les organisateurs ont offert la présidence d'honneur à M. Maze, député.

L'élection de Narbonne

Le congrès socialiste électoral de l'arrondissement de Narbonne a choisi le citoyen Fournière pour sa candidat, dans l'élection législative du 22 juillet.

Les amis de M. de Bismarck

Paris, 1er juillet.

Un meeting de la ligue pour la suppression des armées permanentes et le rétablissement de la garde nationale a été tenu aujourd'hui au *Travali-Vaux Hall* sous la présidence de M. Eudes.

Il y avait un millier d'assistants environ. Plusieurs discours ont été prononcés.

M. Joffrin a vivement attaqué la bourgeoisie, la Chambre et le verdict condamnant Louise Michel.

Les délégués de Vierzon et de Bourges se sont associés au blâme.

L'assemblée adopte à l'unanimité deux résolutions tendant à la suppression des armées permanentes et à l'amnistie immédiate des condamnés politiques.

Le tunnel de Douvres à Calais

Londres, 1er juillet.

L'Observer croit savoir que quatre des membres de la commission du tunnel sous-marin sont favorables à la proposition, quatre sont opposés au projet et deux ne se sont encore arrêtés à aucune décision.

Aménités anarchistes

Reims, 1er juillet.

Une réunion socialiste a eu lieu pour protester contre la condamnation de Louise Michel et consorts.

Plusieurs discours très violents ont été prononcés.

Finalement, l'assemblée a voté un ordre du jour, conçu en termes d'une violence extrême, contre les jurés qui ont condamné Louise Michel et contre la Chambre qui vient de voter la loi sur les récidivistes.

De petits carrés de papier portant les mots : « Mort à Ramé ! » étaient distribués dans la salle.

ÉTRANGER

Les Talmudistes

Rome, 1er juillet.

Il est faux que le *Moniteur de Rome* ait publié, comme le prétendent divers journaux allemands et autrichiens, une déclaration du cardinal Jacobini portant que la curie romaine aurait reconnu comme calomnieux le bruit d'après lequel les juifs se serviraient de sang chrétien dans l'accomplissement de certaines cérémonies de la Pâque.

La médiation allemande au Tonkin

Londres, 1er juillet.

On lit dans une correspondance télégraphique de Berlin, publiée par le *Standard* :

»Le gouvernement allemand a repoussé d'une manière très amicale, quoique très catégorique, les avances du gouvernement chinois, qui demandait l'intervention de l'Allemagne entre la France et la Chine. Cette démarche est parfaitement d'accord avec la politique adoptée dans des cas récents. l'Allemagne refusant d'intervenir dans des questions qui intéressent plutôt d'autres puissances. Elle a en même temps exprimé l'idée que la Russie serait beaucoup mieux qualifiée pour agir comme puissance médiatrice. Le gouvernement chinois semble disposé à accepter ce conseil. J'ai lieu de croire que le gouvernement anglais s'efforce aussi très activement, à Paris, d'amener des vues plus amicales à l'égard de la Chine.

Le traité de commerce hispano-allemand

Berlin, 1er juillet.

On assure de source certaine que les négociations pour le traité de commerce avec l'Espagne sont en très bonne voie et qu'on peut s'attendre à une conclusion favorable dans quelques jours

La peche à Terre-Neuve

Londres, 1er juillet.

Le *Lloyd* reçoit des avis de Terre-Neuve du 7 juin, qui annoncent qu'à cette date une tempête venant du Nord, souffrait depuis 24 heures. Trente navires employés à la pêche de la morue étaient retenus dans un grand banc de sable sur la côte Nord du golfe St-Laurent. Le bruit courait que les vivres commençaient à manquer aux équipages.

D'autres rapports du 12 juin, disent que seize navires étaient à cette date, retenus par les glaces au nord du détroit de Belle-Isle. Les équipages mouraient de faim. Dix hommes se sont offerts pour traîner un bâteau à travers les glaces afin d'aller chercher des vivres. Ils avaient vingt mille à parcourir. La glace n'avait heureusement aucune crevasse. En arrivant à la côte, ces dix hommes étaient dans le plus triste état.

LE CHOLÉRA

Le Caire, 1er juillet.

Dans la journée d'hier on a constaté 119 décès cholériques à Damiette, 10 à Mansourah, 3 à Port Saïd et 4 décès suspects à Sammanond.

Aucun cas ne s'est produit à Alexandrie.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

M. JULES LEURENT.— Nous avons déjà eu le regret d'annoncer la mort de M. Jules Leurent, ancien député du Nord à l'Assemblée nationale, ancien représentant de Tourcoing à la Chambre de 1876.

Après avoir fait des études médicales, M. Leurent abandonna la médecine pour l'industrie. Il fut pour beaucoup dans le développement industriel de la ville de Tourcoing, pendant la période découle de 1840 à 1850.

Grâce à ses démarches, à son activité, Tourcoing triomphe sur la question d'établissement d'une gare dans cette ville, à l'époque de la construction de la ligne des chemins de fer. Beaucoup de nos concitoyens se souviennent qu'un projet attribuait à Roubaix une station qui devait desservir les deux villes.

Sur la question du Canal et de l'Entrepôt, M. Leurent déploya encore une énergie couronnée de succès.

Sur un théâtre plus large, il protesta contre les traités de 1860 ; et lorsque les électeurs du Nord l'envoyèrent à l'Assemblée nationale, ils trouvèrent en lui un protectionniste ardent et vigilant.

Il siégeait au centre droit.

En résumé, il serait à désirer que Roubaix eut pour la représenter un député de la valeur de M. Jules Leurent, aussi appliqué à la défense de nos intérêts, que le fut M. Leurent à la défense des intérêts de Tourcoing.

Depuis la mort de M. Jules Brame, Roubaix est hélas ! de ce côté, comme de bien d'autres, une ville entièrement déshéritée.

Les obsèques de M. Jules Leurent auront lieu demain mardi, à Roncq.

Un train spécial, partant de Roucq vers midi trente, ramènera à Tourcoing les personnes qui auront suivi le cortège.

P. S.

THÉATRE. — Des artistes de l'Odéon doivent venir, mercredi, jouer à Roubaix, au Théâtre des Boulevards, la pièce de M. A. Vacquerie *Formoso*, qui a obtenu un très grand succès à Paris.

Le rôle de *Formoso* sera rempli par Mlle A. Tessandier, qui l'a créé à l'Odéon.

AU « CERCLE DU DAUPHIN. » — La fête donnée dimanche par le « Cercle du Dauphin, » a été splendide.

Le concert de l'après midi a été un vrai régal musical. On étoit en droit d'attendre beaucoup d'artistes tels que Mme Landouzy et M. Minssart. Et le concours de Gustave Nadaud, notre éminent concitoyen, assurait d'avance à cette fête un immense succès. Mais toutes les prévisions ont été surpassées. Les membres du Cercle et leurs invités étaient unanimes à dire que jamais pareil concert n'avait eu lieu au « Dauphin. » Le mérite et l'honneur en reviennent aux membres de la commission, et surtout à M. Henri Verlais, président, dont chacun apprécie l'intelligence et le dévouement.

Dès quatre heures, un public choisi, composé des familles des membres du Cercle, remplissait la salle. Il y avait de très-jolies toilettes; d'un goût irréprochable.

Sous la direction habile de M. Louis Derreumaux, la section chorale du Cercle, et un groupe gracieux de jeunes filles, ont interprété deux chœurs : *Près du fleuve étranger*, de Gounod, et *Obéron* (les Sylphes), de Weber. Si ces deux chœurs ont été goûtés, applaudis, nous n'avons pas à le dire. L'auditoire aurait certainement demandé de les bissés s'il n'avait craint d'être indiscret.

Passons aux exécutants; nous trouvons d'abord Mme Landouzy. Elle a droit à nos premiers hommages comme femme et comme artiste. Elle a dit : *Thème et Variations* de Proch, ce morceau si admirablement chanté l'hiver dernier, à l'Hippodrôme, par Mlle Dyna Beumer. Mme Landouzy s'est montrée la digne émule de cette cantatrice. Sa voix est fraiche, sympathique, très-bien conduite. Timbre excessivement agréable, qu'on voudrait toujours entendre; chant qui émeut, passionne, remue, attendrit tour à tour l'auditeur. On l'écoute avec infiniment de plaisir.

Puis M. Minssart.— Dire que M. Minssart s'est fait entendre, c'est dire que le public a été enchanté. Quel talent ! quelle belle et forte voix ; l'artiste a enthousiasmé son auditoire dans l'air du *Barbier de Séville* de Rossini.

Mme Landouzy et M. Minssart se sont ensuite donné la réplique, avec un brio étourdissant, dans le duo du *Valet de Chambre*, de Carafa.

Ils ont enlevé des bravos unanimes.

Où les deux artistes, heureusement secondés par un troisième, M. Pascalin, ont obtenu le plus de succès, c'est dans les scènes de l'église et de la prison de *Faust*. Le succès a été aussi colossal que mérité; tout commentaire en affaiblirait l'effet. M. Alfred Colloion, organiste de la Madeleine, accompagnait sur l'orgue. On a fait aux artistes une longue ovation.

M. Fernand Laudouzy est un violoncelliste trop justement renommé pour que nous parlions longuement de lui. Justesse de son, sentiment profond dans le phrasé, correction dans les difficultés, admirable doigté, il possède tout cela. Il a donc obtenu un grand succès dans la *Fantaisie sur l'Eclair*, d'Halévy.

M. Meyer est un pianiste de premier ordre; son jeu délicat et savant a littéralement charmé les auditeurs. Aussi a-t-il été vivement applaudi après l'exécution de la *Marche américaine*, de Widor.

Nous arrivons enfin à celui qui a été le véritable héros de cette fête, à Gustave Nadaud, l'illustre chansonnier, que Roubaix est justement fier de compter parmi ses glorieux enfants

Les chansonnettes, nombreuses, qu'a dites Nadaud ont un charme que l'auteur seul peut rendre avec une exquise délicatesse. Il chante si bien l'*Aiguilleur*, où passe un souffle continuel d'émotion ; et il détaile si finement la *Garonne* !

Si la Garonne avait voulu
Lanturlu.

Succès égal pour la *Ferme de Beauvoir* et le *Trou de l'Aiguille*.

Les bravos qui l'ont accueilli à chacune de ses apparitions sur l'estrade, lui ont assez dit combien les Roubaisiens apprécient son humoristique talent, et sont fiers de la gloire qu'il fait rejaillir sur notre cité.

A la fin de la première partie du concert, M. M. S. Vermylen a déclamé une pièce de vers adressés à Gustave Nadaud, par M. le comte Fernand de Rességuier, secrétaire perpétuel de l'Académie des jeux floraux de Toulouse, lorsque notre concitoyen a reçu de l'illustre Compagnie les lettres de « maîtrise. »

Nous ne pouvons résister au plaisir de publier quelques strophes de cette charmante poésie:

Nadaud ! idéal que personne
Ne peut atteindre, c'est certain,
Tu ressembles à Carcassonne,
Qui m'apparaît dans le lointain.

Car d'un rien tu fais quelque chose
Que nous aimons à répéter,
Qui nous enivre et nous repose,
Qui, tristes, nous ferait chanter.

Voilà, pourquoi, gentil poète,
Clémence Isaure, en sa maison
Réclame aujourd'hui ta musette,
Et te demande ta chanson.

Toulouse à ce prix te pardonne
D'avoir parlé d'un ton léger
Des Gascons et de la Garonne;
Elle aurait bien pu se venger !
Mais Toulouse n'a pas voulu
Lanturlu !

Elle s'y connaît, la Gasconne :
En faisant de toi son élu,
Elle reçoit ; c'est toi qui donne.

Gustave Nadaud a répondu en disant l'*Eloge de Clémence Isaure*, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire.

Pendant le concert, M. Henri Verlais a présenté de magnifiques bouquets à Mme Landouzy, et à Gustave Nadaud.

Le soir, un brillant bal réunissait, dans la salle du rez de chaussée, les jeunes gens du Cercle, et de charmantes jeunes filles. La fête s'est prolongée assez avant dans la nuit.

ALFRED MESSIAEN.

LA FANFARE DELATTRE. — La soirée que la *Fanfare Delattre* a offerte dimanche soir, dans le magnifique jardin de M. Pierre Catteau, a été favorisée par un temps superbe. Il y avait cependant relativement peu de monde. Le parc était splendidement illuminé, comme aux fêtes des Ecoles libres.

Le concert a été pour la *Fanfare Delattre* un véritable succès. Quelle exécution ! L'influence du directeur, M. Knorr, est palpable. Il conduit en maître ses excellents exécutants et les a élevés à une hauteur artistique qui en fait une des premières sociétés musicales de France. Aussi les applaudissements du public ont-ils été chaleureux et fréquents.

La *Fanfare Delattre* a successivement exécuté une marche militaire, *Zampa*, *Ernani*. Puis M. Desmadryl nous a ravis par un solo de piston, dans lequel il a déployé les merveilleuses qualités de son talent. Pour lui, il n'y a plus de difficultés possibles. Il les surmonte toutes avec une facilité qui surprend les connaisseurs les plus méticuleux. Nous n'avons que les plus chands éloges à lui adresser.

Dans la deuxième partie, nous avons entendu *Oberon*, un *thème varié de Stapen*, une valse et enfin un magnifique morceau dédié par l'auteur M. Louis Mayeur, à M. Louis Knorr. C'est une œuvre riche en inspirations neuves; très correctement et très-symphoniquement écrite ; l'exécution a été digne d'elle.

La *polka-revolvers* est surtout originale. Pendant l'exécution, des coups de révolvers sont tirés et le bruit de la poudre sert d'accompagnement aux musiciens. Cette originalité a été fort applaudie.

Pendant le concert, le jardin était éclairé par des projections de lumières électriques, et des ombres chinoises faisaient des apparitions variées à l'une des fenêtres de l'hôtel, transformée en transparent. Des feux de Bengale donnaient à tous les points du jardin des aspects féériques pleins d'illusions.

Un magnifique feu d'artifice a clôturé la fête.

La *Fanfare Delattre* a donné une sérénade à M. Pierre Catteau, pour le remercier d'avoir gracieusement mis son jardin à la disposition de la société.

A. M.

UN BRILLANT SUCCÈS. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la société de gymnastique « *La Roubaisienne* » vient d'obtenir le premier prix en première division au concours régional de Calais.

Nos félicitations les plus sincères à cette vaillante et patriotique société.

Le comité d'organisation de réception nous prie d'annoncer que tous les anciens gymnastes sont convoqués pour ce soir lundi à six heures au *Café Vidrequin*, place Notre-Dame, afin de régler l'organisation de la réception solennelle qui sera faite aux vainqueurs.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de carte d'invitation personnelle sont priées de considérer cet avis comme en tenant lieu.

Nouveaux détails. — Nous recevons de Calais la dépêche suivante :

« 2 heures 30 minutes, soir

» La société de gymnastique « *La Roubaisienne* » a obtenu, ce matin, le premier prix en première division internationale, ainsi qu'un prix de course et de deux prix de sauts. »

On nous prie d'annoncer que « *La Roubaisienne* » rentrera demain mardi, à Roubaix, par le train partant de Lille à sept heures dix minutes. La société sera reçu à la Mairie par l'Administration municipale.

Voici l'itinéraire que suivra le cortège : Rue Chemin-de-Fer, rue Nain, rue du Vieil-Abreuvoir, place de la Mairie, retour au local ; rue St-Georges, rue du Grand-Chemin, pont de Mouveaux.

Notons en terminant que les succès de la *Roubaisienne* sont d'autant plus brillants, qu'elle avait à lutter contre des sociétés de première force, celle d'Arras et de St Josse ten Noode, par exemple.

NOUS APPRENONS que notre concitoyen M. A. Nédonsel vient d'être reçu *comptable titulaire* de la Société académique de comptabilité.

Cette association, fondée à Paris pour la France entière, se distingue des autres sociétés de comptables en ne s'occupant pas d'intérêts matériels.

Son but est la délivrance de diplômes aux adhérents, qui, dès lors, deviennent sociétaires, après des examens très-sérieux passés à Paris, devant des examinateurs dont la compétence et la sévérité assurent au diplôme une valeur incontestable. Les examens portent sur la tenue des livres, la comptabilité commerciale et industrielle, la comptabilité administrative et financière, la législation commerciale, et sur les notions des éléments d'économie politique.

On voit de suite par ce simple exposé l'utilité qu'offre ce diplôme : pour le chef de maison ou l'administrateur, la certitude de la capacité de son employé ; pour le comptable, un titre officiel qui le fait reconnaître de la multitude d'employés qui prennent son titre quoiqu'ils ne soient souvent que des copistes.

Le but de cette association ne se borne pas à la délivrance des diplômes ; ses aspirations sont plus élevées. Tout en relevant la profession de son état de délaissement causé par l'insouciance des uns et l'ignorance des autres, elle favorise les moyens de faire atteindre à la comptabilité tout son développement.

C'est ce que son fondateur a expliqué dans une allocution d'où nous extrayons le passage suivant :

« La comptabilité est l'équilibre de la fortune » privée comme de la fortune publique ; lorsque » cette science aura atteint tout son développement, elle deviendra un flambeau de la civilisation. »

Nous souhaitons que cette Société s'étende, particulièrement dans notre région et que bientôt un groupe d'adhérents assez nombreux permette d'établir à Roubaix un conseil d'enseignement.

Nos lecteurs qui désireront avoir des renseignements plus developpés, n'auront qu'à s'adresser à M. A. Nédonsel.

LE TIRAGE DU TABLEAU : *Un futur général*, de Krabanski, aura lieu lundi, 16 juillet.

A cette occasion, la *Grande Fanfare* donnera une soirée bachique. L'entrée sera libre. Nous publierons ultérieurement le programme.

IDENTITÉ D'UN NOYÉ.— L'identité du noyé qui a été repêché, dimanche matin, du canal de Roubaix, a pu être établie. C'est un nommé Jean Baptiste Lecontre, ouvrier menuisier, rue du Quai, à Roubaix. Il était âgé de quarante ans.

Cet homme était allé au devant de son père, vers Tourcoing. On croit qu'il sera accidentellement tombé dans l'eau.

VOL D'UN PORTE-MONNAIE. — Une femme de Croix, se promenait dimanche matin sur la Grande-Place, lorsque voulant payer un objet qu'elle venait d'acheter, elle s'aperçut que son porte-monnaie avait disparu. Celui-ci contenait 25 francs.

TOURCOING

FUNÉRAILLES DE M. JULES LEURENT. — On nous prie d'annoncer qu'aussitôt après les funérailles de M. Jules Leurent, ancien député, chevalier de la Légion d'honneur, qui auront lieu le mardi 3 juillet, à dix heures, en l'église de Roncq, un train spécial partira de Roncq pour Tourcoing.

Ce départ s'effectuera vers midi trente minutes.

COMMENCEMENT D'INCENDIE.— Un commencement d'incendie s'est manifesté hier rue de Tournai. Le feu a pris dans une balle de déchets.

Les dégâts sont insignifiants.

DÉCEPTION. — M. Dekieu, pâtissier et confiseur à Roubaix, était venu offrir sa marchandise à Tourcoing.

Trois personnes qui se trouvaient sur le devant de la voiture, véritable bonbonnière, descendirent devant chez M. Verhulste-Cottoire, épicier, rue du Château.

Au moment où elles mettaient pied à terre, elles furent projetées rapidement sur le sol ; l'un d'elles eût même une légère foulure à la jambe.

Que s'était-il passé.

La voiture avait perdu, sans qu'on s'en aperçut, le bouton qui la retenait sur son avant-train, et, comme elle était trop fortement chargée par derrière, elle se renversa dans le sens de sa surcharge.

Une foule de gamins, alléchés par l'odeur des bonbons et de la confiserie, accoururent espérant venir en aide, à leur manière, au pauvre marchand

O déception ! La voiture était hermétiquement fermée par derrière, et la porte résista au choc et ne s'ouvrit point.

LILLE

UN AFFREUX ACCIDENT

Hier, à neuf heures et demie du matin, la fabrique de bleu d'outremer de MM. Richter, rue Henri Kolb, à Lille, a été le théâtre d'un épouvantable malheur.

Un ouvrier nommé Bauwens était descendu, pour la nettoyer, dans une citerne qui sert à recevoir les eaux de lavage des bleus Un cri, poussé par cet homme, éveilla l'attention de Durieux, maçon, qui travaillait à côté de cette citerne. Descendre dans la fosse pour porter secours à Bauwens, fut pour Durieux l'affaire d'un instant. Quelques secondes après, Durieux poussait, à son tour, un cri qui fut entendu de son fils. Celui ci, prévoyant un malheur, et ne consultant que son courage, descendit lui-même dans la citerne. Hélas, il ne devait plus en sortir vivant ! Comme ses malheureux camarades. il n'eut que le temps de jeter un cri. Les ouvriers de l'usine arrivèrent en nombre et procédèrent au sauvetage des trois malheureux.

Durieux et son fils furent retirés complètement asphxiés. Ils sont morts quelques instants après. Bauwens seul, chose inexplicable puisqu'il était dans la citerne depuis plus longtemps que les autres, n'a pas succombé. On l'a transporté à l'hôpital Ste-Eugénie. On espère le sauver.

Nous avons vu les deux cadavres. Aucune contraction sur leur visage, la mort a du être instantanée.

A quoi faut-il attribuer cette terrible catastrophe? L'enquête le dira — ce que nous pouvons dire, c'est que ce nettoyage de citerne se faisait tous les mois depuis 5 ans, et que rien, suivant les déclarations de MM. Richter, ne pouvait faire prévoir une telle catastrophe

Durieux père, âgé de 64 ans, a quatre enfants; son fils âgé de 30 ads laisse deux enfants.

C'étaient deux ouvriers modèles au dire de leur patron M. Quembre.

LA FOIRE AUX PLAISIRS a dépassé toutes les espérances que nous avions laissé concevoir ; depuis trois heures jusqu'à huit, l'entrain le plus satisfaisant n'a cessé de régner.

Il faudrait plus de temps que nous n'en avons, pour rendre compte, par le menu, des merveilles dont le Jardin Zoologique a été le théâtre pendant cette après midi si parfaitement favorisée par le soleil et par une douce brise.

Toutefois, qu'il nous soit permis d'adresser toutes nos félicitations aux dames vendeuses et aux jeunes gens qui ont si gaillardement mis en train leurs quinze établissements forains.

Pour le confort de l'installation, comme pour le talent des artistes, les visiteurs n'ont cessé de se confondre en éloges, tous pleinement mérités.

Cirque, théâtre pantomime loges des lutteurs, salon de Cagliostro, homme à trois têtes, décapité parlant, rigolade parisienne, poulet-phénomène, lune en plein jour, tir à la carabine et au revolver, toutes ces exhibitions foraines ont rivalisé de zèle, d'enjouement, et, pour employer le nouveau terme de l'argot parisien, de « pschutt », et, malgré le peu de temps consacré aux préparatifs, elles sont arrivées à réaliser un ensemble des mieux réussis.

Nous reviendrons plus tard sur le chiffre de la recette générale comme des recettes particulières; pour le moment, il nous suffit de constater que partout la générosité des spectateurs a été à la hauteur des efforts déployés par les acteurs.

Pour ne parler que de l'*Eden-Théâtre*, où nous sommes demeuré plus longtemps que dans les autres loges, l'affluence s'est renouvelée toutes les demi-heures, apportant des applaudissements aux désopilants personnages qui se succédaient sur la scène, des commandes à la dame qui versait la bière bavaroise dans des bocks des plus élégants, enfin et surtout de la monnaie dans la boîte du caissier et dans les aumônières des quêteurs.

A cinq heures, suivant les indications du programme, les milliers d'enfants, filles et garçons, qui fréquentent les écoles catholiques de Lille sont venus, sous la conduite de leurs maîtres et de leurs maîtresses, prendre leur part de la fête, et lui assurer son véritable cachet, qui devait être celui d'une fête populaire, réunissant les cœurs généreux qui donnaient et les âmes d'enfants pour lesquels on donnait... Aussi bien, ces enfants eux-mêmes ont été favorisés par une série de jeux spécialement organisés à leur intention et qui les ont fortement divertis.

Nous sommes heureux d'apprendre que, pour répondre au vœu général, les organisateurs ont décidé que la fête continuerait ce soir, depuis quatre heures jusqu'à neuf heures.

Des soupers seront fournis à quiconque les demanderont, et l'on pourra ainsi, sur l'herbe, prendre son repas en famille, toujours au bénéfice des Ecoles libres.

Enfin, une illumination clôturera la fête, et mettra le comble à ces réjouissances si louables dont la charité fait son profit, et qui sont la condition du succès de nos chères écoles.

L'affluence sera ce soir aussi grande et plus grande encore qu'hier, nous en avons l'assurance ; mais, sans attendre ce « raccroc », nous pouvons dès maintenant applaudir au beau mouvement d'opinion dont la fête a été l'indice, et qui atteste que l'heure n'est pas encore venue où les tenants de l'éducation chrétienne céderont devant les sectateurs de l'instruction athée.

PERSONNEL ADMINISTRATIF. — Le fondé de pouvoirs de la Trésorerie générale du Nord, l'honorable M. Crouan, vient de se démettre de ces fonctions, qu'il a remplies avec une si grande affabilité.

M. Crouan est remplacé dans ses fonctions par M. Clochez, chef de service de la Trésorerie générale.

Le caissier de la Trésorerie, M. Robin, se retire également; son successeur n'est pas encore désigné.

STATISTIQUE DES DÉBITS DE BOISSONS. — Il y a trois années, quand la loi de 1851 sur la police des cabarets a été changée, il y avait dans le vieux et nouveau Lille 3,480 débits de boissons.

Le 1er janvier 1883, le relevé a donné le chiffre de 5,190.

Depuis le 1er janvier il s'est ouvert 245 nouveaux débits.

Sur ce nombre, 122 maisons de commerce ont été transformées en cabarets par des brasseurs moyennant une forte augmentation sur le prix des loyers.

INCENDIE. — Hier soir, le sieur Achille Demasqual, mennisier, rue du Faubourg de Roubaix, avait laissé, dans une chambre lui servant d'atelier, son enfant âgé de 8 ans. Ce jeune imprudent, en jouant avec des allumettes, mit le feu à un tas de copeaux.

L'incendie aurait pu prendre de grandes proportions, si les voisins n'avaient apporté immédiatement des secours. Les dégâts ne s'élèvent qu'à une trentaine de francs.

LE CANAL DES STATIONS. — Encore un enfant qui est tombé hier dans le canal des Stations !

Il a pu être retiré sain et sauf par un employé des Docks.

IMPRUDENCE. — Peu expert dans l'art de manier les matières explosibles, M. Lasson, directeur de l'école de Notre-Dame de Consolation, était occupé hier matin, vers 8 heures, à fabriquer des fusées pour la fête du 14 juillet, quand soudain une explosion se fit entendre.

Notre maladroit artificier a eu la main droite et le bras brûlés, ainsi qu'une partie du visage. Condnit immédiatement à la pharmacie Thiculiet, il y reçut les premiers soins que réclamaient son état.

ARRESTATIONS. — La police a arrêté les nommés Joseph Brugman, cordonnier, pour attentat à la pudeur avec violence ; R. Dubois, cordonnier, et J. Bauwens, chaudronnier, pour tapage nocturne et coups à des agents de la police de sûreté, et Joseph Dufour, âgé de 23 ans, demeurant rue Saint-Nicolas, inculpé d'abus de confiance.

LES SUITES D'UNE CHUTE. — Dufermont, le garçon de café dont nous avons annoncé avant-hier l'accident du cheval sur les fortifications, est mort des suites de ses blessures.

SUICIDE. — Hier matin, on a trouvé pendu dans un hangar le nommé Brunswick, marchand de charbons.

Depuis longtemps cet homme s'adonnait à l'ivresse, il était père de sept enfants.

KERMESSES DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Dimanche 8 juillet. — Annappes, Comines, Erquinghem-sur la Lys, Fromelles, Lesquin, Saint-André (Lille) Saint-André (extra-muros), Saint-Maurice (banlieue), Thumeries, Vendeville, Willems, Wasquehal (Vert Feuillage).

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.—Lille, 2 juil. — *Thermomètre.* — Température à 2 h. + 30° 5/10. — *Baromètre* : 774. (Beau temps). Baisse 1 m/m. — *Etat de l'atmosphère* : Temps lourd et orageux, soleil brûlant, ciel nuageux.—*Vent* : Sud-Ouest.

NORD

Appel de la cavalerie territoriale des classes 1870 et 1871 et des cavaliers territoriaux ajournés les années précédentes pour les exercices et manœuvres du 11 au 23 septembre inclus, concernant :

Les hommes des 1er et 3e escadrons de dragons et les hommes des 1er et 3e escadrons de chasseurs;

2° Les hommes des dépôts ou des pelotons hors rang ; ils devront se rendre à l'appel en même temps que les cavaliers de leur commune appartenant au 1er et 3e escadrons, soit de dragons, soit de chasseurs ;

3° Les gradés des escadrons désignés ci-dessus — Ils devront être rendus à l'appel un jour avant et partir un jour après les simples cavaliers. Leur période d'appel durera donc du 10 au 24 septembre inclus;

4° Les ajournés des années précédentes des 1er, 2e, 3e et 4e escadrons.

Ces hommes ne recevront pas d'ordre d'appel individuel.

Ils devront être rendus, les gradés, le 10 septembre prochain, les hommes de troupe, le 11 septembre prochain, à l'heure et à la destination (corps de troupe ou bureau de recrutement) indiqués sur la feuille spéciale aux appels collee dans leur livret.

Pénalités. — Hors le cas de force majeure dûment constaté, de dispense ou d'ajournement accordé par l'autorité militaire, tout territorial qui ne sera pas rendu à destination dans les délais légaux, sera poursuivi comme insoumis, conformément aux dispositions du code de justice militaire. Quant à celui qui se présentera en retard, dans les délais légaux, il sera puni de prison et retenu au corps après le renvoi de sa classe pour achever effectivement sa période d'instruction qui sera en outre augmentée d'un nombre de jours égal à celui des jours de prison qui lui auront été infligés

Les hommes qui se présenteront à destination le jour indiqué, mais à une heure trop tardive, vu la distance qu'ils auront eu à parcourir, s'exposeront à être punis disciplinairement. Les territoriaux qui se présenteront sans livret ou avec des livrets en mauvais état, seront de même punis disciplinairement et seront également retenus au corps après le départ des autres réservistes, autant de jours qu'ils en auront passé en prison.

FERRIÈRES-LA-GRANDE. — On se souvient du procès intenté par l'autorité à M. le curé de Ferrières sous prétexts de manque de respect à cette poussonne si respectable qui a nom : Marianne.

A cette époque, le Parquet de Douai eut l'aplomb de dire que M. le curé était, par suite de son peu d'ardeur républicaine, antipathique à ses paroissiens.

Or, M. l'abbé Bourlet vient d'être appelé par Monseigneur à un poste plus important. Dès que la nouvelle fut connue à Ferrières, en moins de deux heures et bien que tous les travailleurs fussent aux champs, une pétition rédigée à l'insu du curé, et demandant à Sa Grandeur le maintien de M. l'abbé Bourlet, fut signée par cinq cent trente quatre *hommes* — presque l'unanimité des électeurs.

Que voilà donc un homme impopulaire !

DOUAI. — *Accident de chemin de fer.* — Dimanche soir, à dix heures trois quarts, au passage à niveau du faubourg de Valenciennes, un train de marchandises qui se dirigeait vers Douai, n'a pas entendu le signal d'avertissement donné par le pétard et a été coupé en queue par un autre train de marchandises qui venait d'Arras.

La voie est obstruée, mais il n'y a eu aucun accident de personne.

BAVAY. — Un terrible accident est arrivé jeudi matin, sur la route de Berlaimont, lieu dit *Chapelle Lambert*, à Audignies. La nommée Ribeaucourt, âgée de 23 à 25 ans, se rendait de Mecquignies au marché de Bavay sur une voiture avec trois ou quatre personnes de la même localité ; arrivée à l'endroit de ladite chapelle, la sous-ventrière du cheval cassa, Mlle Ribeaucourt descendit de voiture pour voir à arranger le harnais de l'animal, mais ce dernier eut peur et prit le mors aux dents. La jeune fille fut renversée sur la route, elle a une jambe cassée et un bras fort abîmé ; on craint d'autres lésions internes. Les autres personnes qui étaient sur la voiture, en ont été quittes pour la peur.

AVESNES-LEZ AUBERT. — La fièvre typhoïde vient de se déclarer dans cette commune.

Nous ignorons si l'épidémie a un caractère réellement sérieux.

Dans tous les cas, nous savons que la municipalité a déjà prescrit des mesures sanitaires.

PAS-DE-CALAIS

BOULOGNE. — L'ouverture du théâtre de Boulogne aura lieu le 12 juillet prochain, après trois mois et demi de fermeture.

MM. Hugh, premier chef d'orchestre ; Henry, second chef ; Mme Delprato, forte chanteuse falcon (Bruxelles, Lyon, Marseille) ; MM. Vendiric, fort ténor (Liége, Anvers, Nimes) ; Henri Leroy, 1er ténor léger (Montpellier) ; Hiucelin, 2e, ténor ; Ferrier, baryton en tous genres (Gand) ; Pother, 1re basse en tous genres (Lille